



ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE DÉDIÉ AUX ÉTUDIANTS DU TCEM

Thème : Dépistage prénatal de la trisomie 21

Département(s) concerné(s) : Santé Communautaire « A », Sciences de Base « A »

Sections concernées : Génétique, Gynécologie Obstétrique et Biochimie

Public cible : Résidents en Génétique, Gynécologie Obstétrique, Biochimie, Microbiologie, Immunologie, Parasitologie, Hématologie-Biologique.

Date : Samedi 29 novembre 2025

Lieu : Amphi 6, FMT

Lien pour l'inscription :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScAPcuhsipnI91NNtpP0Jp0YydgVWzJarNX-eeQTyFnpe58wA/viewform?usp=publish-editor>

Coordinateur : Pr. Ag. Mehdi M'RAD

Objectif(s) général(aux) de l'EPU : Planifier le dépistage prénatal de la trisomie 21 chez la femme enceinte

Objectifs spécifiques de l'EPU (au moins 3) :

1. Expliquer le principe du calcul de risque pour le dépistage de la T21
2. Décrire les marqueurs biochimiques maternels utilisés pour le dépistage de la T21
3. Interpréter les résultats des marqueurs sériques maternels de dépistage de la T21
4. Expliquer le principe du dépistage prénatal non invasif (DPNI) de la T21 par l'ADN libre circulant fœtal

5. Décrire les marqueurs échographiques utilisés dans le dépistage de la T21
6. Décrire les stratégies de dépistage de la T21 en Tunisie et dans le monde
7. Comprendre les enjeux éthiques liés au consentement éclairé dans le cadre du dépistage prénatal
8. Accompagner la patiente dans l'annonce d'un résultat à risque de manière éthique, empathique et adaptée aux choix et aux droits des patientes

Programme détaillé :

8h45 - 9h00 : Accueil des participants

9h00 - 9h20 : Introduction de l'EPU : **Pr. Ag. Mehdi M'RAD**

9h20 - 9h30 : Pré-test

9h30 – 10h00 : Principe du calcul de risque pour le dépistage de la T21 : **Pr. Ag. Mehdi M'RAD**

10h00 – 10h45 : Marqueurs biochimiques maternels pour le dépistage de la T21 : **Dr. Asma KRIR**

10h45 – 11h15 : consentement et considérations éthiques dans le cadre du dépistage de la T21 : : **Pr. Ag. Mehdi M'RAD**

11h30 - 12h00 : Principes du dépistage prénatal non invasif (DPNI) et son apport dans la trisomie 21 : **Pr. Ag. Syrine HIZEM**

12h00 - 12h30 : Limite du dépistage prénatal non invasif (DPNI) dans la trisomie 21 : **Pr. Ag. Lilia KRAOUA**

12h30 - 13h00 : Marqueurs échographiques pour le dépistage de la T21 : **Dr. Meriem GARCI**

13h00 - 13h30 : consentement et annonce dans le cadre du dépistage de la T21 : **Dr. Hatem FRIKHA**

13h30-13h45 : Post-test